



Monsieur Philippe PETITCOLIN
Directeur Général
Groupe SAFRAN
Boulevard du Général Martial Valin
75015 PARIS

Copies : MM BERARD - BAENY

Paris le 08 juin 2015,

Monsieur Le Directeur Général,

Après de multiples demandes des Organisations Syndicales et en conformité avec les engagements pris dans l'accord SAFRAN de majoration de l'Indemnité de Départ en Retraite conventionnelle, la Direction des Ressources Humaines a reçu le 8 juin les Organisations Syndicales représentatives du Groupe pour évoquer la question de l'adaptation de ce dispositif pour lequel l'accord arrive à échéance à la fin de l'année (applicable pour les départs en retraite jusqu'à février 2016).

Si la Direction a mentionné plusieurs pistes de remplacement du dispositif autour d'un abondement spécifique au CET ou au PERCO, pour les salariés partant en retraite dans les 12 mois suivant l'acquisition des droits à leur retraite à taux plein, elle a également affiché sa volonté de réduire significativement la majoration, voire sa suppression pure et simple (pour rappel : cette majoration était une prime de 4 mois de salaire, la proposition de remplacement proposée à ce jour est un abondement maximal de 40 jours du CET, soit moins de 2 mois !).

Les Organisations Syndicales représentatives du Groupe ne comprennent pas le caractère régressif des propositions de la Direction qui, pour cette première négociation depuis le changement de gouvernance du Groupe, envoie un message négatif et incompréhensible aux salariés.

En conséquence nous demandons que les négociations reprennent pour aboutir à un accord dans la continuité du dispositif existant. Il nous semble qu'au-delà du caractère social et financier de ce dispositif, il ne faut pas oublier l'aspect Gestion Prévisionnel de l'Emploi et des Compétence (visibilité, anticipation et adaptation des départs fin de carrière).

Nous restons à votre disposition pour toute entrevue que vous jugerez utile.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur Le Directeur Général, en nos respectueuses salutations.

Les Coordinateurs Syndicaux du Groupe SAFRAN CFDT – CGT – CFE/CGC et CGT/FO